

COMMUNICATIONS **OFFICIELLES**

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après. La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

COMITE DE CONCERTATION PERMANENT

Lors d'une séance de travail informelle du Comité de concertation permanent le 7 mars 1986 les conditions d'emploi des professeurs de langues ont été discutées sur la base d'un rapport préparé par un Sous-groupe composé de M. Bénot, J. Cuthbert et R. Pittin.

Il a été demandé à ce Sous-groupe de proposer un plan d'intégration des professeurs de langues dans le système de protection sociale du CERN, en préparation d'une nouvelle discussion à la prochaine réunion du Comité le 26 mars 1986.

OFFICE AND SERVICES OF THE DIRECTOR-GENERAL

As a consequence of the restructuration approved by the Directorate on 14 February 1986 as from 1 March 1986 the Office and Services of the Director-General will be as shown below:

Director-General	H. Schopper
Secretary to the Director-General	H. Schmal
Administrative Assistant to the Director-General	W.O. Lock
Chef de Cabinet, Council Secretariat and Public Relations	G. Hentsch
- Relations with Media	H. Bungarten
- Visits Service	R. Anthoine
Publications and Exhibitions	B. Southworth
Legal Affairs	J.-M. Dufour
Forecasts and Statistics	G. Lindecker
Internal Audit	V. Attarian
Translation and Minutes	B. Hodge

COMITE DES PENSIONS DE LA CAISSE D'ASSURANCES

Lors de sa 24^e réunion, tenue le 6 mars 1986 en commun avec la Commission de Placement, le Comité des Pensions a entendu un rapport de M. D. Dekkers sur la réunion des 4 et 5 mars du Groupe de travail tripartite sur les pensions du CERN. Les progrès réalisés dans l'étude de solutions à la question de la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation ont été soulignés.

STANDING CONCERTATION COMMITTEE

At an informal working session of the Standing Concertation Committee on 7 March 1986 the employment conditions of languages teachers were discussed on the basis of a report prepared by a Sub-Group composed of M. Bénot, J. Cuthbert and R. Pittin.

The Sub-Group was asked to propose a plan for integrating the language teachers into the social security system at CERN, in preparation for a further discussion at the next meeting of the Committee on 26 March 1986.

BUREAU ET SERVICES DU DIRECTEUR GENERAL

Suite à la restructuration approuvée le 14 février 1986 par le Directoire, le Bureau et les Services du Directeur général sont, dès le 1^{er} mars 1986, composés comme suit:

Tel.	
2300	Directeur général
4203	Secrétaire du Directeur général
	Assistant administratif au Directeur général
5159	Chef de Cabinet, Secrétariat du Conseil et Relations publiques
5451-2834-5453	- Relations avec les Médias
6397-2722	- Service des visites
4101-2722	
3888	Publications et expositions
2796-3398	Affaires juridiques
5886-2849	Prévisions et statistiques
3838-5459	Audit interne
2093-2841	Traduction et procès-verbaux

Le Comité a commencé l'examen annuel de la politique d'investissements de la Caisse et a entendu, à ce propos, les exposés de M. P.C.P. Mollet, gérant du portefeuille mobilier et de M. C.D. Forman, responsable du secteur immobilier, qui ont donné les résultats provisoires de l'année 1985. La discussion sur la politique d'investissements se poursuivra lors de la réunion d'avril, au cours de laquelle le projet de rapport annuel sera examiné.

Le Comité a ensuite poursuivi l'examen des premiers projets de Statuts révisés de la Caisse, entrepris

lors de sa 23e réunion. Ceux-ci seront prochainement soumis au Groupe de travail tripartite sur les pensions.

L'Administrateur a annoncé, avec regrets, le décès de M. A. GILI, bénéficiaire de la Caisse.

Au chapitre des questions administratives, l'Administrateur a communiqué au Comité les barèmes de rachats d'annuités établis par l'actuaire-conseil de la

BIENS APPARTENANT AU CERN

Il est rappelé que les biens appartenant à l'Organisation qui sont acheminés via le tunnel reliant les différentes parties du domaine du CERN doivent être accompagnés d'une Fiche de transfert signée par un membre du personnel du CERN et jamais par un employé d'entreprise.

Le passage par les postes-frontière habituels n'est pas autorisé même avec une Fiche de transfert. En cas d'inobservation de cette règle les contrevenants risquent des amendes de la part des Douanes. Dans ce cas, l'Organisation ne pourra pas intervenir en leur faveur.

Dir. Adm.
Tél. 5152

VEHICULES LOUES PAR LE CERN

Les Douanes françaises ont constaté que des membres du personnel du CERN résidant en France utilisaient à des fins privées des véhicules immatriculés en Suisse et loués par l'Organisation. Cette situation est susceptible de remettre en cause certaines facilités accordées exceptionnellement à l'Organisation pour le bon fonctionnement du service. La non observation des accords passés créerait des difficultés à la bonne exécution des tâches du CERN et entraînerait pour les contrevenants des sanctions de la part des Douanes. Il est rappelé aux bénéficiaires de cette facilité qu'ils doivent utiliser ces véhicules uniquement pour un usage officiel et/ou pour le trajet direct travail-domicile et vice-versa.

Dir. Adm.
Tél. 5152

Caisse, qui feront l'objet d'un règlement d'application à publier dans le cadre de la révision des Statuts.

Au terme de la réunion, le Président a pris congé, au nom du Comité, de M. G.R. Macleod, qui se retire après avoir collaboré aux travaux du Comité pendant dix ans en qualité de membre nommé par le Directeur général.

GOODS BELONGING TO CERN

You are reminded that goods belonging to the Organization which are transferred through the tunnel from one part of the CERN site to another must be accompanied by a transfer slip signed by a member of the CERN personnel, never by a firm's employee.

Transfers through the usual border posts are not authorized, even with a transfer slip. Anyone contravening this rule runs the risk of being fined by Customs. In such cases, the Organization will not be in a position to intervene on their behalf.

Dir. Adm.
Tél. 5152

VEHICLES HIRED BY CERN

French Customs have discovered that members of the CERN personnel living in France are using, for private purposes, vehicles registered in Switzerland and hired by the Organization. This is likely to bring into question certain facilities which have been granted exceptionally to enable the Organization to operate more effectively. Difficulties would be created for CERN's day-to-day work if these agreements were disregarded, and would lead to sanctions being imposed by Customs on the offenders. Users of these facilities are reminded that they may use these vehicles for official journeys only and/or for the direct trip between work and home, and vice versa.

Dir. Adm.
Tél. 5152

SEMINARS SEMINAIRES

Monday 17 March

PRESENTATION

at 09.00 hrs – Theory Conference Room

Nokia Master multichannel analyzer system in particle detection

by M. MUTIKAINEN / Nokia Ltd.

The Nokia Group is the biggest publicly traded industrial enterprise in Finland. About half of the turnover comes from exports and foreign subsidiaries. The control and instrumentation department of Nokia Electronics has developed a new generation of multichannel analyzers. The Nokia Master system consists of intelligent u-master data acquisition units, of auxiliary units for signal processing

and of the software for IBM PC compatible computers. Both traditional operating modes of MCAs, pulse height analysis and multichannel scaling are supported by the Nokia Master system. The data acquisition units are controlled by an Intel 80186 microprocessor and they are provided with 16 k of data acquisition memory.

Language : English

Information : M. Ellila / EP / 4696 / bldg 1, 1-024.